

AGORA

Privé, public:
une invitation au dialogue

Page B 4



TENNIS

Sharapova bat Henin-
Hardenne en quarts de finale

Page B 6

CABER
B

LE MONDE

On craint
plus de mille
morts en
Indonésie

Jakarta — Le puissant séisme qui s'est produit lundi soir dans l'océan Indien pourrait avoir fait plus de mille morts sur l'île de Nias, dans l'ouest de l'Indonésie, mais la crainte d'un nouveau tsunami lié à cette secousse est vite retombée, en Asie du Sud.

L'épicentre de ce séisme de magnitude 8,7 se situait à environ 160 km au sud-est de la zone où avaient eu lieu, le 26 décembre, un tremblement de terre suivi d'un raz-de-marée régional, dont le bilan s'élève à près de 300 000 morts ou disparus à travers l'Asie.

Ouest de Sumatra

Selon le centre indonésien pour les catastrophes naturelles, un millier de personnes ont été tuées par la dernière secousse. Elle était deux ou trois fois moins puissante que celle du 26 décembre, qui accusait une magnitude de 9, mais elle s'inscrit tout de même dans les huit plus fortes enregistrées dans le monde depuis 1900. Le vice-président indonésien, Jusuf Kalla, a jugé possible que le bilan atteigne 2000 morts.

Le séisme a frappé non loin de l'île de Nias, à l'ouest de Sumatra, et a dévasté sa ville principale, Gunungstoli. L'aéroport est endommagé et le premier avion apportant des secours n'est parvenu à atterrir qu'hier soir. En survolant la ville, un journaliste de Reuters a vu de la fumée et d'un grand nombre de bâtiments démolis.

Des secouristes de l'organisation non gouvernementale Oxfam qui sont arrivés dans la ville ont fait état de routes coupées et d'un arrêt de l'approvisionnement en eau et en électricité. «En ce moment même, on extrait des corps des décombres, a déclaré Alessandra Villas-Boas, membre de l'équipe avancée d'Oxfam. Le système de distribution d'eau est totalement arrêté et il y a d'énormes trous sur les routes.»

À Medan (Sumatra), Erni Ginting, porte-parole du centre de gestion des catastrophes pour l'Aceh et Sumatra-Nord, a déclaré: «Nous estimons qu'il y a un millier de morts actuellement sur l'île de Nias.»

Nias, île isolée qui est située à quelque 1400 km au nord-ouest de Djakarta, compte environ 700 000 habitants. Ses plages en ont fait un paradis pour les surfeurs.

Un autre responsable de secours a fait état d'au moins 15 morts et de dizaines de blessés sur l'île de Simeulué, au nord de Nias. Ce sont les premières victimes signalées ailleurs dans la région de Sumatra.

Le séisme de lundi a semé la panique dans l'ouest de l'Indonésie, au Sri Lanka et sur les côtes indiennes, malaysiennes et thaïlandaises, les secteurs les plus touchés par le tsunami de décembre. Malgré l'heure tardive, les pays de la région ont bien réagi, même si l'on a observé beaucoup de panique. Par contraste avec ce qui s'était passé il y a trois mois, du fait notamment que les pays de la région n'étaient pas intégrés à un réseau d'alerte, le risque a immédiatement été signalé par le Centre d'alerte aux tsunamis du Pacifique, basé à Hawaï.

Policiers, soldats, moines, pêcheurs et habitants des zones côtières de l'océan Indien ont fait usage de mégaphones, de radios, de téléphones et même de cloches de temple pour avertir les populations du risque de raz-de-marée. Toutefois, bien avant l'aube, les alertes avaient été levées en Inde, en Malaisie, au Sri Lanka et en Thaïlande. «Le système fonctionne infiniment mieux cette fois», a déclaré Jan Egerland, coordonnateur de l'ONU pour les secours d'urgence.

À Banda Aceh, capitale de la province indonésienne la plus touchée par le tsunami de décembre, des habitants saisis de panique se sont précipités dans les rues. Ailleurs dans l'océan Indien, des embouteillages se sont formés sur les routes côtières de nombreuses stations touristiques. Le tremblement de terre a été ressenti jusqu'à Singapour. Selon Don Blakeman, porte-parole de l'Institut de géologie américain, il s'agissait à la fois d'une réplique du séisme de décembre et d'un «très sérieux tremblement de terre à part entière».

Reuters

New York — Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, sous le feu de la critique hier après la publication d'un rapport mettant en cause son fils Kojo dans le cadre du scandale lié au programme «Pétrole contre nourriture», s'est estimé blanchi personnellement par les enquêteurs.

Dans son rapport, la commission indépendante critique Kofi Annan pour ne pas s'être suffisamment assuré qu'il n'existait pas de conflit d'intérêts dans les affaires de son fils. Mais elle le lave d'éventuelles accusations personnelles de trafic d'influence dans l'attribution de contrats à une société employant Kojo.

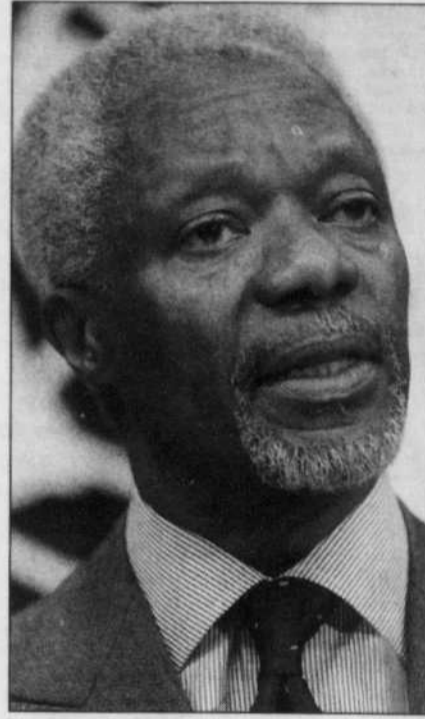
«J'étais absolument persuadé qu'une enquête approfondie me blanchirait de toute faute. La commission vient de le faire», a dit M. Annan lors d'une conférence de presse à New York. «C'est bien sûr un grand soulagement», a-t-il déclaré, ajoutant qu'il n'avait pas l'intention de démissionner. «J'ai beaucoup de travail à faire et je vais continuer à le faire», a-t-il dit en faisant référence à l'ambitieux plan de réforme des Nations unies annoncé récemment.

Liens cachés

Dans son rapport, la commission, présidée par l'ancien dirigeant de la Réserve fédérale Paul Volcker, accuse Kojo Annan d'avoir tenté de dissimuler ses relations avec une société sous contrat avec l'ONU.

Selon le texte, Kojo «a activement participé aux efforts de la Cotecna pour cacher ses liens avec cette société suisse, chargée d'inspecter les importations de marchandises en Irak dans le cadre du programme de l'ONU «Pétrole contre nourriture».

Ce dernier avait été mis en place pour permettre de 1996 à



Dans son rapport, la commission, présidée par l'ancien dirigeant de la Réserve fédérale, Paul Volcker (à droite), accuse Kojo Annan, le fils de Kofi Annan (à gauche), d'avoir tenté de dissimuler ses relations avec une société sous contrat avec l'ONU.

2003 à l'Irak, sous embargo, de vendre du pétrole pour acheter des biens de première nécessité pour sa population.

Pour la commission, Kojo Annan «a aussi intentionnellement trompé le secrétaire général sur ces liens financiers».

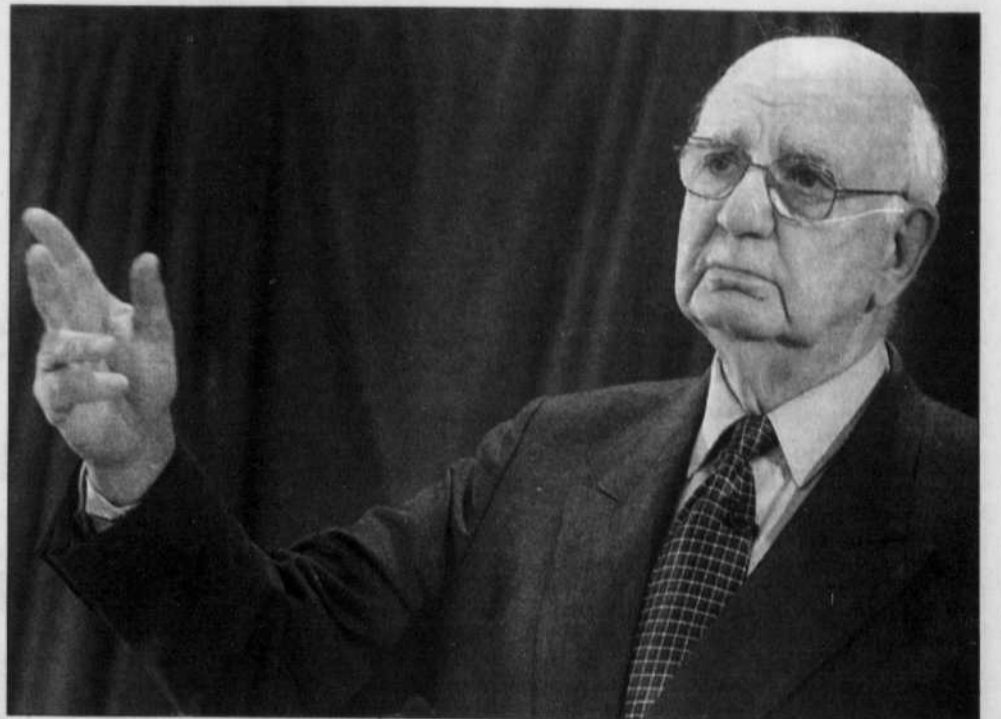
«Des questions importantes restent posées sur les actions de Kojo Annan... et sur l'intégrité de ses affaires», estime la commission, qui dit poursuivre son enquête sur ce point.

Selon le rapport, le secrétaire général lui-même n'a pas pris suffisamment de précautions pour s'assurer qu'il n'existait pas de conflit d'intérêts dans les acti-

«Pétrole contre nourriture»

Annan se sent innocenté par Volcker

La commission indépendante met néanmoins en cause son fils Kojo



CHIP EAST REUTERS

vités de son fils avec ce programme en Irak. Il est «improbable» que le contrat avec la Cotecna aurait été renouvelé si Kofi Annan avait mené une enquête approfondie, ajoute le rapport.

La commission ajoute cependant ne pas avoir d'éléments montrant que Kofi Annan ait exercé une quelconque «influence» sur l'attribution du contrat. «Aucun élément ne montre que le choix de la Cotecna en 1998 ait été le sujet d'une influence active ou inappropriée de la part du secrétaire général dans le processus de sélection», dit le texte.

Hier, M. Annan a appelé son fils à coopérer. «J'aime mon fils et

j'ai toujours espéré le plus haut niveau d'intégrité de sa part, a-t-il dit. Je suis profondément attristé par la preuve du contraire et en particulier par le fait que mon fils n'ait pas coopéré pleinement avec l'enquête.»

Documents détruits

Le rapport relève aussi qu'au lendemain de la création de la commission d'enquête par le Conseil de sécurité de l'ONU, l'ancien chef de cabinet de M. Annan, Iqbal Riza, a fait détruire trois ans de documents.

Le scandale lié au programme «Pétrole contre nourriture» est, depuis sa révélation en janvier

2004, une source d'embarras grandissant pour l'ONU et son secrétaire général.

En février, un premier rapport d'étape avait mis en cause le directeur du programme, Benon Sevan, accusé d'être intervenu dans l'attribution de contrats.

«Nous continuons de soutenir le travail du secrétaire général et nous allons continuer à travailler avec lui et les Nations unies sur tous les défis que nous rencontrons», a indiqué hier le porte-parole de la Maison-Blanche Scott McClellan, s'adressant à des journalistes après la publication du rapport.

Agence France-Presse

LIBAN

Le premier ministre désigné
renonce à former un gouvernement

ROUBA KABBARA

Beyrouth — Le premier ministre libanais désigné, le pro-syrien Omar Karamé, a annoncé hier qu'il allait rendre son tablier après avoir échoué dans ses tentatives de former un gouvernement d'union nationale, ouvrant la voie à un cabinet chargé exclusivement d'organiser des élections législatives.

M. Karamé a indiqué qu'il allait renoncer aujourd'hui le président Émile Lahoud pour l'informer de son refus de former un cabinet qui ne soit pas d'union nationale.

Après un entretien en soirée avec le président du Parlement, Nabih Berri, M. Karamé a rappelé avoir souhaité, dès sa reconduction le 10 mars, la formation d'un gouvernement d'union nationale, ce qui s'est avéré impossible en raison du refus de l'opposition.

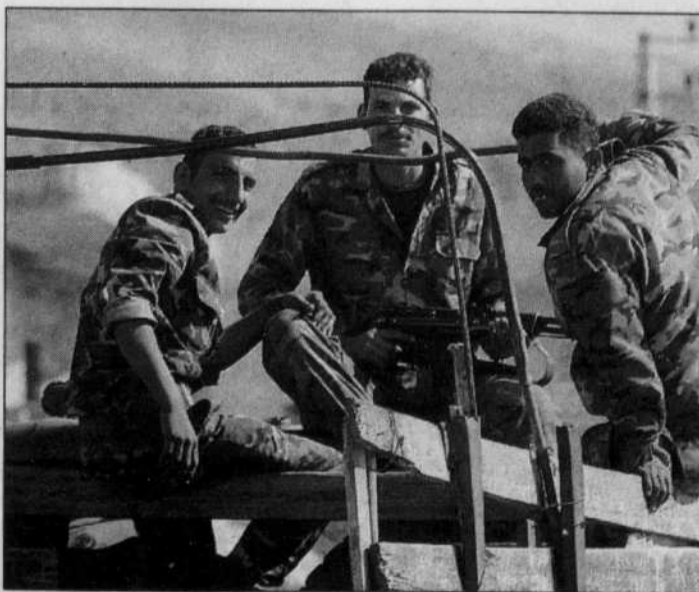
Cabinet restreint

Les dirigeants de l'opposition «ont refusé d'assumer leurs responsabilités au sein d'un gouvernement d'union nationale», a-t-il déclaré aux journalistes.

M. Karamé a indiqué avoir constaté, lors des consultations menées avec les responsables de l'opposition antisyrilienne, dont le patriarche maronite Nasrallah Sfeir, l'existence d'un consensus sur la formation d'un cabinet restreint «de sages» qui dirigerait le pays jusqu'aux élections législatives prévues avant la fin de mai.

M. Karamé avait présenté sa démission devant le Parlement le 28 février, sous le feu roulant des critiques de l'opposition et la pression de la rue.

Homme politique sunnite



MOHAMED AZAKIR REUTERS

Soldats syriens en route vers la frontière syro-libanaise dans la vallée de la Bekaa.

proche de Damas, M. Karamé avait affirmé le 10 mars, après sa reconduction par le président Lahoud, qu'il n'accepterait de former qu'un gouvernement d'union ou de salut national et non un gouvernement d'«un seul bord».

Mais l'opposition, minoritaire au sein du Parlement, a catégoriquement refusé de cautionner le pouvoir libanais pro-syrien, qu'elle accuse d'être responsable «au moins par omission» de l'assassinat, le 14 février, de l'ex-premier ministre, Rafic Hariri.

Elle réclame également le limogeage des principaux chefs des services de sécurité, accusés

de constituer un pouvoir parallèle à la solde de la Syrie, et du procureur général.

L'opposition a partiellement obtenu satisfaction avec l'annonce du «congé» pour une durée d'un mois du chef du renseignement militaire, le général Raymond Azar, un des responsables dont elle réclame la tête.

La désignation d'un nouveau premier ministre devrait ouvrir la voie à la «tenue des élections législatives à la date prévue, c'est-à-dire au plus tard fin mai, ce qui est une priorité pour l'opposition», a affirmé Samir Frangié, un de ses responsables.

L'opposition réclame le limogeage des principaux chefs des services de sécurité

Le bloc parlementaire des partisans d'Hariri a appelé, dans un communiqué, «à la formation rapide d'un gouvernement acceptable qui ne provoque personne et qui soit capable d'organiser des élections libres».

Selon un communiqué de la présidence, «M. Lahoud est déterminé à assurer un climat propice à la formation d'un gouvernement accepté par la majorité des Libanais».

Trois noms de «premiers-ministres»

Trois noms de «premiers-ministres» sont avancés par les médias: Adnane Kassab, banquier et ministre de l'Économie au sein du gouvernement démissionnaire, Salim al-Hoss, ancien premier ministre, et Ahmed al-Hajj, général à la retraite.

Ces événements surviennent au moment où le Conseil de sécurité de l'ONU devait entamer hier des consultations pour la formation d'une commission d'enquête internationale sur l'assassinat d'Hariri.

Parallèlement, le retrait total de l'armée syrienne, exigé par la résolution 1559 du Conseil de sécurité, semble s'accélérer.

Près de 2000 membres des forces syriennes déployées dans la plaine orientale de la Bekaa ont regagné la Syrie la semaine dernière, a affirmé un haut responsable militaire libanais. Quelque 8000 soldats syriens resteraient donc toujours stationnés dans la Bekaa.

La date de l'achèvement du retrait total devrait être fixée par la commission militaire mixte syro-libanaise, qui doit se réunir au début d'avril.

Agence France-Presse

Sharon remporte une victoire

Jérusalem — Ariel Sharon a levé hier le dernier obstacle législatif avant l'exécution de son controversé plan de retrait de la bande de Gaza, après l'adoption hier soir à la Knesset du projet de budget.

La loi de finances pour 2005 a été approuvée par 58 voix contre 36 et une abstention. Vingt-cinq députés israéliens étaient absents.

La non-adoption avant jeudi de ce budget de 264,4 milliards de shekels (61 milliards de dollars) aurait contraint le premier ministre israélien à convoquer des élections anticipées en juin, remettant en cause le plan de retrait de Gaza dont l'exécution doit débuter en juillet.

Lundi, Sharon avait franchi un premier obstacle après la mise en échec d'une tentative de l'aile droite de son parti, le Likoud, visant à organiser un référendum sur son plan d'évacuation, auquel de nombreux colons affirmèrent vouloir s'opposer par la force si nécessaire.

Par ailleurs, le dirigeant palestinien Mahmoud Abbas a émis l'espoir hier que les mouvements radicaux rallient le principal courant politique palestinien, après que le Jihad islamique eut pour la première fois participé à une réunion de la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (Olp).

«Nos frères du Jihad islamique ont participé à cette réunion et nos frères du Hamas participeront à la prochaine», a déclaré M. Abbas à l'issue d'une réunion du Comité exécutif de l'OLP (CEOLP) tenue à Gaza. «Il est bien possible qu'ils acceptent finalement notre programme politique», a-t-il ajouté.

«Nous avons discuté de la base sur laquelle le Hamas et le Jihad islamique pourront rallier l'OLP [...]. Nous avons examiné les questions politiques et la façon dont l'OLP pourra aller de l'avant», a de son côté indiqué Mohammed al-Hindi, un dirigeant du Jihad.

Reuters et AFP

LES PETITES ANNONCES

AVIS DE DÉCÈS

100
VISITES LIBRES

OUTREMONT
Près écoles, parcs et rue Laurier. Cottage en rangée, 4+1 chambres, boiserie, planchers bois franc. 615 000 \$.

514-276-7692

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT
Bas de duplex, spacieux, lumineux, 5 ch., 3 s.b., sauna, 3000 p.c. sur 2 étages. Poss. bachelier. Garage double. Libre immédiatement. 649 000 \$ ou location 4 300 \$/mois.

514-767-1760

VILLAGE MONKLAND
Résidence unique en plein cœur du Village Monkland. Cette remarquable propriété de N.D.G., photographiée dans des magazines de décor à été totalement rénovée et convertie en une résidence de luxe exceptionnelle. Cette maison de rêve est vendue meublée. Environ 5500 p2 répartis sur 3 étages incluant un demi-sous-sol. Terrasse d'environ 750 p2 sur le toit. Peut aussi être utilisée en duplex ou convertie en 3 condominiums d'environ 1940 p2 chacun. Prix : 1 150 000 \$

450-538-3499
Faites une visite virtuelle à www.residencemonkland.com

QUARTIER HISTORIQUE, VIEUX-LONGUEUIL
Maison de style normand, 10 pièces, mezzanine, cuisine et salle de bains rénovées, foyer combustion EPS, chêne, ardoise, granit, boiserie, garage, toit 1997, terrain 8600 p.c. Proximité écoles et métro. 540 000 \$

(450) 677-8046
precourt@gagne.com / www.proproquebec.com/1166

MASCOUCHE - Rond point, cote bois franc/céramique, 3 c.c. + 3, 2 sdb, 1 s. d'eau, 2 entr., lav-séch, aire ouverte. Bureau, garage double, foyer gaz, gr. terrain. 299 000 \$ - 514-830-3341

NDG - Superbe coté détaché+gar. 3480 Harvard. 624 000 \$

www.dupropio.com/22215
Agents s'abstenir. 514-381-5826

103
CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

PLATEAU
Aire ouverte, 1 c.c. fermée, bien éclairé, niveau terrasse. 139 000 \$.

PLATEAU (métro Laurier)
28, 8 1/2 rénové, 3 ch., pl. latés, murs briques, 2 balcons, grande terrasse. 248 000 \$. 514-278-5341

115
EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

Île-de-la-Madeleine (Belle-Anse)
Loft rénové. Atelier d'artiste, résidence, galerie d'art. 419-986-4566

120
LAURENTIDES

SAINT-DONAT
Chalet bord de feu avec plage et quai, vue panoramique exceptionnelle, ter. 21 000 p2 boisé, à proximité du village, près centres de ski et golf, accès sentiers motoneiges et VTT. Rénové, 3 c.c., 2 s. de b., s-s fini, véranda moustiquaire, foyer, air climatisé, garage double, meublé. Agents s'abstenir.

539 000 \$
514-267-6717

121
ESTRIE

MONT SUTTON
Propriété privée sur un site enchanteur d'environ 7,3 acres, située à 5 minutes de marche du centre-ville et à 5 minutes de volture du Mont Sutton.

- 2 chalets
- Un étang pour la baignade, alimenté par 2 ruisseaux
- Un pont en bois
- Et plus

Prix : 750 000 \$

TÉL : 1 450 538-3499
Faites une visite virtuelle à www.suttonchalet.com

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

À C.D.N., rue Decelles
Face collège Brébeuf. Chauffé, équipé, beau jardin, pisc. 3 1/2 à partir de 965 \$

4 1/2 à partir de 1150 \$

514-345-0185

AMUNTSIC - Bas triplex rénové Style ancestral, lumineux, éclairé, 1 500 p.c., 2 chambres, terrasse, 1 550 \$ chauffé. 514-332-5399

CAP ROUGE - Condo 4 1/2, lumineux, rénové, pl. bois, boiserie, 900 \$/m. 418-871-8947

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES

400 • 499 OFFRES D'EMPLOI

500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600 • 699 VÉHICULES

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondées sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

LAURIER/HUTCHISON
4 1/2 rénové, 4 électros, stat. incl. Libre imm. 1 495 \$

514-924-4383 514-844-7275

LUXUEUX CONDO - LONGUEUIL À L'ESTUAIRE III
Grand 4 1/2, vue sur fleuve. Accès métro, pisc. int. et ext. Gymnase. Stat. int. Juillet. 1 400 \$

450-674-7161

NDG - H. duplex, ensol., 2 c.c., électros incl. Gar. Idéal pour professionnels. 1 mai. 1 100 \$/m (n.c.)

DARROUSE PAQUIN 481-1416

OUTREMONT - L'ÉMINENCE
St-Joseph/Laurier
3 1/2 à 1200 \$ chauffés, 12 équipés. Piscine, sauna. 514-272-8086

OUTREMONT Adj. Haut de duplex, 7 1/2, spacieux/éclairé, 2 balcons, pr. UdeM/hôpitaux. Juillet. 514-738-2113

PLATEAU ST-JOSEPH
Pr. métro Laurier. Grand et lumineux 7 1/2, 1 800 p.c. Très belle restauration, boiserie, vitraux, s. à diner, 3 c.c. fermées, 2 s. de b. luxueux. Garage. 2 700 \$ chauffé. Libre. 514-213-3964, 514-842-7759

PLATEAU 4004 St-Denis/Duluth loft rénové, pl. bois, buanderie, lav-vaiss., clim., 1 500 \$ 514-863-5404

PROMOTION POINTE-CLAIRE
Magnifiques 1 1/2 à 5 1/2
À LOUER IMMÉDIATEMENT
Prix abordable, près des services et centre commercial. Stat. ext. 514-697-4045

VIEUX-QUÉBEC - HAUTE-VILLE PIED-A-TERRER
Professeur louerai son logement de 2 étages à aire ouverte. Vue panoramique incomparable marina, fleuve, terrasse sur toit. Buanderie. À partir du 1er mai pour durée indéterminée de 1 à 6 mois. 418-694-0414

164
CONDOMINIUMS À LOUER

CENTRE-VILLE LAVAL
Construction neuve en béton. Ascenseur, unité coin ensoleillée, 2 c.c., foyer, a/c, jardin central. Près de tous les services. 1 700 \$ 514-965-5030

VIEUX-LONGUEUIL
Récent, 1250 p.c., 2 c.c., stat. Ascenseur. Près de tout. 1145 \$

450-670-1687 mike@sauter.com

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

Boul. GOUIN Grand jardin avec accès à la rivière. 3 chambres, 2 s.bain. Disponible 1er juillet. 1 500 \$/mois. (514) 705-5378

OUTREMONT maison 4 + 1 c.c.
2 1/2 s. de b., rue paisible, 5 électros, jardin, s.-s. fini, 2 stat. 3870 \$ 514-344-7594

QUÉBEC - 400 m²
5 c.c., 2 1/2 s. de b., bureau, boiserie, saïon, terrasse. Mai. 3 000 \$/m. 418-687-4988

170
HORS FRONTIÈRES À LOUER

***** PARIS XVe *****
Superbe appart. 3^{es}, meublé ancien, 1 équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois. (450) 968-0262

À PARIS - 400 à 700 euros/sem.
Bastille, Marais. xyzapi@yahoo.fr
01133 612 415 239

Entre Collonge et Port-Vendres Face à la mer, maison méditerranéenne. \$ selon saison. 270-9321

PARIS XIVe arr. Bel app. meublé, en parfait état. 80 m2, 2 c.c., im-meuble standing. Près Place Denfert-Rochereau. Minimum 10 mois. 1 800 euros/mois. venus216@carrefour.com

175
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ESTRIE - Chalets sur ferme bio, étang privé, petit paradis de calme et de beauté. Mois/saison. Mai à sept. Classé *** (819) 875-5270

G A S P É S I E - BAIE DES CHALEURS, PASPÉBIAC. Maison à la semaine. 1-800-463-0890
www.aubergedeparc.com/maison

GASPÉSIE - BORD DE MER
Newport 3 c.c. Sem 418-653-5583
<http://pages.videotron.com/ludji>

GASPÉSIE, Parc Fortin
Très jolie maison, paisible. Vue panoramique sur montagne et baie de Gaspé. 418-892-5449

ILES-DE-LA-MADELEINE
Maison 2 étages, 3 c.c., emplacement optimal, restaurée avec goût, toute équipée. 550 \$/sem. juillet/août et sept. (418)694-0414 soir ou message.

LOCATION SAGUENAY / Anse St-Jean. Jolie maison ancestrale, 2 min. du Fjord, 3 c.c., tt. équipé. Semaine. pages.infinit.net/maltais 418-696-3534

MINGANIE CÔTE-NORD
Vue exceptionnelle sur les Mingan, Anticosti. Spacieuse sur 2 étages, équipée, 2 c.c., literie. Sem. (418) 465-2107

176
CHALET À LOUER

GASPÉSIE
Entre PERCÉ et FORILLON
À 5 min. du golf Prével
Maison neuve de style traditionnel, 2 étages, tout équipé à neuf, 2 c.c., poêle à bois, adj. Havre de pêche. Vue sur baie de Gaspé. À la semaine. 418-527-0934

CAP SAINT-IGNACE.
Bord du fleuve, baignade à marée haute, poêle à bois, grand terrain. Bon prix pour l'été ou au mois. 514-521-6390

JOLIETTE (Près de)
Domaine privé bordé par lac Priscault, classé 4 étoiles, tout équipé, 12 c.c. et s.d.b., foyer, piano.
Week-end 1 200 \$
2 nuitées semaine 1 000 \$
Ski alpin, de fond et motoneiges à proximité.
Pour l'été ou affaires. (514) 989-8335.
www.aubergedeparc.com

Lac Simon Chalet sur plage privée sable blanc, terr. boisé, magnifique vue. 2 c.c., 1 cathédrale, 2 mois juin/juillet, août/sept. 514-332-1404

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE Saison estivale - Très beau et grand chalet avec vue sur fleuve et superbe terrain.
Claude : 418-862-7731 ou Guy : 418-862-7209

PERCÉ, maison 2 étages, équipée.
3 c.c., foyer, vue panoramique. Sem/mois. 514-733-9290.

251
BUREAUX À LOUER

***** VIEUX-MONTRÉAL *****
7 bureaux individuels meublés Avec ou sans services. Adj. Palais Justice et métro. 514-282-8889

120 à 1430 p.c. Outremont (1175 Bernard o.) Prestige, ascenseurs, inson., a/c, libre. 514-894-7482

301
ŒUVRES D'ART

ACHETERAIS
La petite poule d'eau de Jean-Paul Lemieux, tableaux de Claude Carrière, Soulikias, Piché, Suzanne Bergeron, Lorne Bouchard, L'Archevêque, Ron Jamieson, Jacurto, etc. Achèterais aussi petit piano à queue. Écrire à :
Le Devoir, dossier 547
2050 De Bleury, Mt, H3A 3M9

ACHETONS tableaux originaux
Normand Hudon et autres peintres renommés 450-466-8920

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142
4487 de la Roche-Mt-Royal.

320
AMEUBLEMENT

SET DE CHAMBRE 7 MCX.
Coût 6 600 \$, demande 2 900 \$.
514-989-0173

SPA avec toutes les options. Jamais utilisé. Coût 9 100 \$.
Vendu à 5 300 \$.
514-889-7488

TABLE DE BILLARD
Ardoise et bois massif. Avec accessoires. Coût 4 600 \$, demande 2 300 \$.
514-889-7841

408
SECTEUR CULTUREL

POÈTE-LIBRETTISTE DEMANDÉ
450-436-1337

435
RESTAURANTS ET HÔTELLERIE

SERVEUR / SERVEUSE
RESTAURANT BARRIÉS

En personne au
580 St-Martin, Laval ou par fax 450-668-0038
7660 boul. Newman, Lasalle ou par fax 514-367-0032

450
EMPLOIS DIVERS

SERVICE CLIENTÈLE EXPORT
Agent maritime international recherche candidat(e) parfaitement bilingue, autonome, dynamique, méthodique, méticuleux(se), pour se joindre à son équipe. Si vous êtes familier(e) avec ordonnanceurs, de communication aisée, polyvalent(e), min. 1 an d'exp. dans domaines maritime, transitaire ou équivalent. SVP envoyer votre CV à cvs-shipping@hotmail.com

530
COURS

Éducation Canada
Anglais, Français
Espagnol, TOEFL
Conversion/Grammaire
Certificat TESOL
(514) 338-8868/McGill
educationcanadacollege.com

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3322**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement : cartes de crédit

530
COURS

ATELIER D'ÉCRITURE À MTL
Sylvie Masticotte Inf 450-247-0489

POUR CONNAÎTRE L'A B C
du métier d'art de l'encadrement: atelier pratique de 30 heures pour débutants.
514-772-9046
www.micromusees.com.

542
MASSOTHÉRAPIE

NOUVEAU OTMC - MASSAGE
Professionnel - Acupuncture
635 Provost Lachine 514-637-1979

560
ENTRETIEN, RÉNOVATION

À Z ENTREPRENEUR RETRAITÉ
pour vos projets de rénovation.
J. Massé 514-745-0503

575
DÉMÉNAGEMENTS

G. JOJOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres
Spécialité: appareils électriques
Assurance complète. 253-4374

695
AUTOMOBILES

BMW 528, 2000 Sport pack
Argent, intérieur gris, roue 17.
94000km 23 500 \$
450-531-1111, Léon

ENCADREZ votre PETITE ANNONCE

985-3322

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

450
EMPLOIS DIVERS

450
EMPLOIS DIVERS

450
EMPLOIS DIVERS

450
EMPLOIS DIVERS

450
EMPLOIS DIVERS

450
EMPLOIS DIVERS

Des possibilités formidables font toute la différence

Vos études collégiales pourraient vous mener à une carrière passionnante et différente dans les Forces canadiennes!

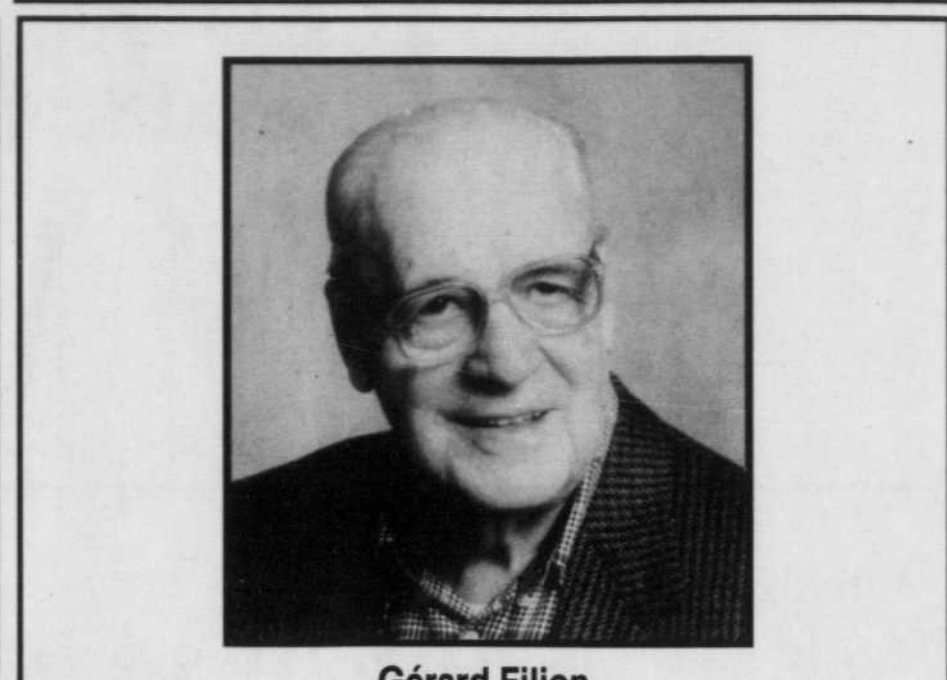
Nous recherchons des spécialistes en haute technologie dans plusieurs disciplines. Vous pourriez être admissible à une gratification à la signature de contrat après l'obtention de votre diplôme, ou au paiement des frais afférents au reste de vos cours, avec rémunération pendant vos études, et à un emploi assuré après l'obtention de votre diplôme.

Pour découvrir les possibilités qui vous sont offertes, veuillez communiquer avec nous dès aujourd'hui.

Découvrez vos forces dans les Forces canadiennes.

1 800 856-8488
www.forces.gc.ca

Canada



Gérard Filion

De St-Bruno-de-Montarville, le 26 mars 2005, est décédé M. Gérard Filion. Né à l'Île-Verte, le 18 août 1909, fils d'Alfred Filion et de Philomène Simard, il était âgé de 95 ans et sept mois. Son épouse, Françoise Servière, était décédée en 1992.

Il laisse dans le deuil ses neuf enfants : Nicole (Hassen Ouaniche), Monique (Dr Eugène Ménard), Pierre (Johanne Grenier), Jean (Anne Glionna), Marcel (Monique Poitras), Marc-André (Lucie Béliveau), Louise (Serge Payette), Michel (Agathe Plamondon) et Claudine (Denise Guillot); quatorze petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

Gérard Filion fit ses études à l'école de rang, au Séminaire de Rimouski BA en 1931, à l'École des Hautes Études commerciales LSC 1934. Il occupa successivement les fonctions de journaliste et de secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs (UCA) 1935-1947; directeur du quotidien Le Devoir 1947-1963; directeur général de la Société générale de financement 1963-1966; président directeur général de Marine Industrie de Sorel 1966-1974. Il fut aussi membre, puis président de la commission scolaire de Saint-Bruno-de-Montarville 1947-1963; président fondateur de la commission scolaire régionale de Chambly 1961-1963; vice-président de la commission royale d'enquête sur l'éducation (Commission Parent) 1961-1966. Maire de Saint-Bruno-de-Montarville 1960-1968. Président du Conseil de Presse du Québec 1983-1987.

Il était compagnon de l'Ordre du Canada, grand Officier de l'ordre national du Québec, membre de la Société Royale du Canada, membre de l'Académie des Grands Montréalais, Docteur honorifique de l'Université de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée à la Maison funéraire :

URGEL BOURGIE
1559 RUE MONTARVILLE
SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
www.urgelbourgje.com

le lundi 28 mars à compter de 14 heures. Les funérailles auront lieu le mercredi 30 mars 2005, à 11 heures, en l'église de Saint-Bruno-de-Montarville. Heures des visites : lundi de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures; mardi de 11 à 17 heures et de 19 à 22 heures; mercredi à compter de 9 heures.

Des dons à la fondation du Centre de santé et de services sociaux du Vieux-Longueuil et de Lajemmerais (Hôpital Pierre-Boucher) ainsi qu'à l'organisme Les P'tits Bonheurs de Saint-Bruno seraient appréciés.

Pour publication section décès

Le mémoriel 2190 Mont-Royal Est
Montréal, Qc H2H 1K3
Teléc.: (514) 525-7999
www.lememoriel.com

(514) 525-1149
Tous les jours de 11h à 19h30

Le mémoriel

(514) 525-1149
Tous les jours de 11h à 19h30

450
EMPLOIS DIVERS

450
EMPLOIS DIVERS

450
EMPLOIS DIVERS

450
EMPLOIS DIVERS

450
EMPLOIS DIVERS

450
EMPLOIS DIVERS

LE MONDE



Procès des complices présumés des assassins de Massoud

Paris — Le procès de sept islamistes présumés, dont quatre sont soupçonnés d'avoir préparé en Europe l'assassinat du commandant Ahmed Shah Massoud, le 9 septembre 2001, en Afghanistan, s'est ouvert hier à Paris.

Le tribunal correctionnel a lu les charges retenues contre les suspects, auxquels est reproché un appui logistique donné aux deux assassins du «Lion du Panchir»: fourniture de faux passeports, de billets d'avion, de fausses accréditations et d'argent.

L'assassinat du leader de la résistance afghane contre le régime taliban avait précédé de deux jours les attentats commis à New York et Washington qui ont été attribués à Oussama ben Laden.

Lors de l'audience, le tribunal correctionnel de Paris a repoussé au 21 juin l'examen du cas d'un huitième prévenu, uniquement soupçonné de «séjour irrégulier» en France.

Pour les sept autres prévenus, dont cinq comparaissent en détention, le tribunal a annoncé que le jugement serait rendu le 17 mai.

Les débats doivent durer jusqu'au 20 avril.

Les deux assassins du commandant Massoud, les Tunisiens Dahmane Abd el-Sattar et Bouraoui el-Ouaer, s'étaient présentés comme des journalistes au chef de la guérilla afghane.

Ils détenaient des passeports belges falsifiés et une lettre de recommandation de l'Islamic Observation Center, une organisation islamiste basée à Londres. Grâce à cette lettre, ils étaient parvenus à obtenir une entrevue.

Au début de l'entretien, l'un d'eux avait fait sauter une charge explosive qu'il portait sur lui, blessant mortellement le commandant Massoud. Les tueurs avaient été ensuite abattus.

Reuters

Blocage au Parlement irakien

Inquiétude sur le sort de journalistes roumains disparus

Bagdad — Le Parlement irakien n'est pas parvenu hier à désigner son président faute d'un accord entre la vingtaine de députés sunnites pour présenter un candidat, alors qu'à Bucarest l'incertitude planait sur le sort de trois journalistes roumains disparus en Irak.

La prochaine réunion de l'Assemblée nationale aura lieu dimanche, a indiqué un porte-parole du doyen des 275 députés, cheikh Dhari al-Fayyad.

«Dimanche sera un jour décisif pour l'élection du président [du Parlement] et de ses deux adjoints», a confirmé pour sa part Hajem al-Hassani, ministre sortant de l'Industrie et député élu sur la liste kurde.

«Les quatre principales listes ont demandé un report du vote [pour désigner le président de l'Assemblée] afin de permettre aux sunnites de terminer leurs discussions entre eux pour choisir leur candidat», a déclaré cheikh Fayyad, un chef tribal âgé de 87 ans.

La deuxième session de l'Assemblée nationale irakienne transitoire depuis les élections du 30 janvier, remportées par les chiites et les Kurdes qui tardent à se mettre d'accord sur le nouvel exécutif, avait débuté avec plus de deux heures de retard en raison de désaccords de dernière minute sur le choix du président.

Avant le début de la réunion, une crise avait éclaté et des députés avaient tenté de convaincre le chef de l'Etat sortant, le sunnite Ghazi al-Yaouar, d'accepter le poste de président du Parlement, réservé à un sunnite, a indiqué un responsable chiite à l'AFP.

Lundi, M. al-Yaouar avait annoncé officiellement qu'il refusait cette fonction.

Premier groupe parlementaire, l'Alliance unifiée irakienne (AUI), qui peut compter sur 146 sièges, soutenait la candidature du chef tribal sunnite Fawad al-Jarba (49 ans) élu sur sa liste.

Mais la liste kurde (77 sièges) a



Le président sortant Ghazi al-Yaouar

fait valoir qu'il valait mieux un candidat sunnite indépendant plutôt qu'un député de l'AUI.

La paralysie de ce premier Parlement élu démocratiquement de

puis un demi-siècle a suscité la colère et l'amertume des habitants de Bagdad, qui ont assisté à ce spectacle d'impuissance à la télévision.

A Bucarest, alors que l'incertitude planait hier sur le sort de trois journalistes roumains disparus près de Bagdad, l'ambassade des États-Unis en Roumanie a indiqué qu'elle vérifiait des informations de presse selon lesquelles un ressortissant américain aurait été enlevé en même temps qu'eux.

Le premier ministre roumain, Calin Tariceanu, a fait état de l'«extrême inquiétude» du gouvernement, qui se gardait de parler officiellement d'enlèvement.

A Paris, le premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin, a déclaré hier que son gouvernement disposait «d'informations rassurantes» sur le sort de la journaliste française Florence Aubenas, enlevée en Irak le 5 janvier avec son guide irakien Hussein Hanoun al-Saadi.

Agence France-Presse

La «tueuse de Kaboul» volait des voitures

Kaboul — Une Afghane appartenant à une bande organisée spécialisée dans le vol de voitures sera prochainement jugée en Afghanistan pour le meurtre de 27 hommes, parmi lesquels son mari, a annoncé hier un responsable de la justice.

Sherin Gul, son fils, son amant et quatre autres personnes ont été arrêtés il y a plusieurs mois avant d'avoir été responsables de ces meurtres en série.

Les victimes de Gul et de sa bande étaient principalement des chauffeurs de taxi de Kaboul et Djalalabad, dans l'est, a précisé le juge Abdul Bari Bakhtiyari.

«Elle prenait un taxi en disant qu'elle devait emmener un malade à l'hôpital», a expliqué le juge.

«Elle invitait alors le chauffeur et lui offrait du thé en lui disant que cela ne prendrait que quelques minutes pour récupérer le malade et l'emmener à l'hôpital. Ce thé contenait des sédatifs qui assommaient le chauffeur de taxi, qu'elle tuait par la suite.»

Des responsables de la police ont précisé qu'elle tuait ses

victimes en les étranglant avec une corde.

Dix-sept corps ont été retrouvés dans son domicile de Djalalabad et les autres dans sa maison de Kaboul.

«Son mari figure au nombre de ses victimes, mais elle semble l'avoir tué à la suite d'une querelle. Les autres ont été assassinés soit pour de l'argent, soit pour leur voiture.»

Originaire de Djalalabad, Gul, qui a entre 35 et 45 ans, est actuellement incarcérée à la prison Pul-e-Charkhi de Kaboul.

Bakhtiyari n'a pas été en mesure de dire si les prévenus risquaient la peine de mort.

Les talibans procédaient en public aux exécutions capitales. Mais la criminalité était relativement faible lorsqu'ils étaient au pouvoir en raison de leur politique très répressive.

Depuis leur éviction, fin 2001, seul un meurtrier a été exécuté, bien que plusieurs autres aient été condamnés à la peine capitale.

Reuters

Kadhafi met la patience des Algériens à l'épreuve

Alger — Le séjour, qui semble s'éterniser, du colonel Mouammar Kadhafi à Alger six jours après la fin du sommet arabe plonge la population et les médias locaux dans la perplexité. «Les autorités algériennes et le séjour de Kadhafi: entre indulgence et agacement», titrait hier à la une le quotidien *Le Soir d'Algérie*.

Le Guide de la révolution libyenne est depuis le 21 mars à Alger, où il était arrivé à bord d'un avion frappé de l'inscription en gros caractères arabes «Africain», comme pour marquer son intérêt ces der-

nières années pour le panafricanisme. La presse algérienne relève quant à elle que les autorités doivent assurer la sécurité du chef de la Révolution libyenne et de son entourage, souvent pléthorique à l'étranger, ajoutant que le souhait de l'hôte de l'Algérie de rencontrer responsables politiques et militaires, étudiants et autres commençait à peser sur les ressources de l'Etat.

Lundi, par exemple, la visite du Guide dans une école militaire avait obligé les autorités algériennes à repousser de 24 heures l'inauguration

par son hôte, le président Abdelaziz Bouteflika, d'une conférence sur le système judiciaire.

Accompagné de ses gardes du corps, dont ses fameuses «amazones», Kadhafi reçoit généralement ses hôtes sous une tente plantée dans le parc d'un palace de la périphérie d'Alger. Fidèle à ses habitudes de Bédouin, il s'est lui-même installé dans une tente proche.

«Il adore l'Algérie et explique qu'il souhaite approfondir la connaissance de ses habitants», raconte un responsable algérien sous le sceau de

l'anonymat, qui ajoute aussitôt: «Mais nous croyons qu'il va prochainement rentrer chez lui.»

Un autre quotidien local a reproché au chef de l'Etat libyen d'avoir critiqué, lors de son séjour en Algérie, les Occidentaux alors même qu'il a ouvert son pays aux investisseurs étrangers, tout particulièrement dans le secteur pétrolier.

Le botillant colonel s'est illustré pendant le sommet arabe d'Alger en traitant à la tribune d'«idiots» les dirigeants palestiniens et israéliens.

Reuters

EN BREF

Minnesota: le fils du chef interpellé

Red Lake — Le fils du chef de la tribu indienne chippewa, en-deuilée par le massacre le 21 mars dans une école de neuf personnes par un adolescent s'étant ensuite suicidé, a été interpellé dans le cadre de l'enquête, selon des sources proches de cette enquête. L'adolescent, un lycéen âgé de 15 ans, a été écroué dimanche soir pour des motifs qui n'ont pas

été rendus publics par les enquêteurs. Selon une source s'exprimant sous couvert de l'anonymat, il aurait échangé des courriels discutant des projets de tuerie avec Jeff Weise, 16 ans, avant que celui-ci ne passe à l'action. Le 21 mars, dans la petite réserve de Red Lake, Weise a tué son grand-père et la compagne de celui-ci avant de se rendre à son lycée, où il a abattu un gardien, un enseignant et cinq élèves. Il s'est ensuite suicidé sans donner de raisons à ce geste. — AFP

Alerte au Congo

Luanda — L'Angola continue à lutter contre l'épidémie de fièvre hémorragique de Marburg, dont le nombre de morts est le plus élevé jamais répertorié pour ce virus, selon des responsables et des médecins sur le terrain, alors que le gouvernement a donné hier un bilan un peu plus bas. Une certaine confusion entourait hier le nombre de victimes dues au virus en Angola, le gouvernement faisant état de 117 morts tandis qu'un bilan établi

à partir des chiffres fournis par les responsables sur le terrain évoquait 126 morts. La République démocratique du Congo a de son côté été placée hier «en état d'alerte générale» sanitaire devant le risque de propagation de l'épidémie qui sévit dans le nord de l'Angola voisin. Précisant qu'«aucun cas de ce virus n'a encore été détecté en RDC», le ministre a annoncé la prochaine mise en place d'un «cordons sanitaire» dans la province du Bas-Congo, le long de la frontière. — AFP et AP

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sur Internet : www.ledevoir.com/avis.html • www.ledevoir.com/offres.html

Courriel : avisdev@ledevoir.com

Environnement Canada

Montréal

Prévisions météo

ALJOURD'HUI	CE SOIR	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
Ensoleillé max 9	Possibilité d'averses min -1	Possibilité d'averses max 10, min -1	Possibilité d'averses max 11, min 4	Plus max 9, min 3

La météo en un clin d'œil

Hier	Normales
Max. 3	6,8
Min. 0	-2,4
Precip. 3.0 mm	

Phases de la lune

4/2 4/8 4/16 4/24

Canada	Le monde
St. John's ☁ 2/-1	New York ☁ 14/6
Halifax ☁ 5/2	Chicago ☁ 22/11
Ottawa ☁ 12/-1	Atlanta ☁ 24/7
Toronto ☁ 10/0	Miami ☁ 31/14
Winnipeg ☁ 5/-1	Los Angeles ? 99/99
Edmonton ☁ 5/-1	Rio de Janeiro ☁ 30/22
Regina ☁ 3/-4	Amsterdam ☁ 14/7
Vancouver ☁ 1/13	Moscou ☁ -1/-11
Whitehorse ☁ 5/-6	Paris ☁ 15/9
Yellowknife ☁ 1/-5	Sydney ☁ 21/16

Parlez directement avec un prévisionniste

Météo Conseil

1-900-565-4455

Prévisions applicables

Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL

www.meteo.ec.gc.ca

La météo canadienne sur le Web

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que 141912 CANADA INC., un corps politique dûment incorporé selon la Loi, faisant affaires sous «Construction Delormier» et ayant son bureau chef et principale place d'affaires au 4300, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 629, Montréal (Qc) H3Z 1K8, ayant déposé un avis d'intention de faire une proposition le 1^{er} octobre 2004 qui n'a pas été suivi par le dépôt de la proposition, est réputé avoir fait cession de ses biens le 12 mars 2005 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7 avril 2005 à 10 h 00, au bureau du Séquestre Officiel, 5, Place Ville Marie, 6^e étage, Montréal (Qc), (514) 932-4115.

Donné à Montréal, le 30 mars 2005.

Appel & Cie Inc., Syndic
Phillip L. Margies, ca, clrp
Syndic désigné

SP

C'est une réalité qui nous touche de près. Davenez bénévole et faites toute la différence.

SP Société opérentielle de la province de Québec
1 800 269-7502 www.actionvolontaire.org

Hydro Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise : www.hydro-quebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et environs : (514) 840-4903

Extérieur : 1 800 324-1759

COLLÈGE Ahuntsic APPEL D'OFFRES #504-110

REEMPLACEMENT DE REFRIGÉRISSEURS D'EAU

Le Collège Ahuntsic demande des soumissions pour le remplacement de deux (2) refroidisseurs d'eau. Les documents contractuels et des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus au Collège Ahuntsic, au local A-3330, au numéro de téléphone (514) 389-5921 poste 2790 ou à l'adresse courriel : approvisionnement@collegeahuntsic.qc.ca.

Réception et ouverture des soumissions : le vendredi 1^{er} avril 2005, à 15 h, au local A-1370.

Le Collège Ahuntsic ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

NO. 900-12-27859-052

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
(Divorce)

Julienne Blonde Belayi Demanderesse
Pierrot Elongo Talokongo Yemba, Défendeur

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Pierrot Elongo Talokongo Yemba, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, au local 1.120 dans les vingt (20) jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 22 avril 2005 à 9h A.M. en salle 2.17 au Palais de justice de Montréal.

Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe à l'intention de Pierrot Elongo Talokongo Yemba.

Signé à Montréal, ce 24 mars 2005

Michel Pellerin Greffier adjoint

03-096-1 Règlement modifiant le Règlement sur la salubrité et l'entretien des logements (03-096)

L'objet de ce règlement est d'assujettir les parties ou accessoires d'un logement à l'application du règlement 03-096.

05-013 Règlement sur les services

L'objet de ce règlement est d'approuver des modifications à la structure organisationnelle de la ville.

05-015 Règlement sur la fermeture, comme rue, des lots 2 603 173, 2 603 174, 2 603 175 et 2 603 176 du cadastre du Québec

05-016 Règlement sur le changement de nom de la rue D'Youville en celui de rue Marguerite-D'Youville

05-017 Règlement sur la fermeture, comme rue, des lots 3 412 515 à 3 412 527 du cadastre du Québec

L'objet de ce règlement est d'éliminer l'exigence quant au nombre minimal d'unités de stationnement.

04-056-1 Règlement modifiant le Règlement autorisant le recyclage de l'église Saint-Eugène et la construction d'un ensemble résidentiel pour familles situés sur le lot 2 575 653, entre l'avenue Coloniale et la rue De Bullion (04-125)

L'objet de ce règlement est de permettre l'ajout d'unités de logement et le remplacement d'un stationnement intérieur par un stationnement en cour arrière.

02-008-1 Règlement modifiant le Règlement intérieur particulier concernant la fourniture d'électricité dans l'arrondissement Westmount (02-008)

L'objet de ce règlement est de déléguer au conseil d'arrondissement de Westmount le pouvoir de modifier le règlement 742 afin de hausser les tarifs d'électricité suite à une décision de la Régie de l'énergie accordant une hausse de ses tarifs à Hydro-Québec.

Les présents règlements entrent en vigueur en date de ce jour et sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est.

Montréal, le 30 mars 2005

La greffière de la Ville,
M^{re} Jacqueline Leduc

Avis public

Montréal

Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 21 mars 2005, a adopté les règlements suivants :

03-096-1 Règlement modifiant le Règlement sur la salubrité et l'entretien des logements (03-096)

L'objet de ce règlement est d'assujettir les parties ou accessoires d'un logement à l'application du règlement 03-096.

05-013 Règlement sur les services

L'objet de ce règlement est d'approuver des modifications à la structure organisationnelle de la ville.

05-015 Règlement sur la fermeture, comme rue, des lots 2 603 173, 2 603 174, 2 603 175 et 2 603 176 du cadastre du Québec

05-016 Règlement sur le changement de nom de la rue D'Youville en celui de rue Marguerite-D'Youville

05-017 Règlement sur la fermeture, comme rue, des lots 3 412 515 à 3 412 527 du cadastre du Québec

L'objet de ce règlement est d'éliminer l'exigence quant au nombre minimal d'unités de stationnement.

04-056-1 Règlement modifiant le Règlement autorisant le recyclage de l'église Saint-Eugène et la construction d'un ensemble résidentiel pour familles situés sur le lot 2 575 653, entre l'avenue Coloniale et la rue De Bullion (04-125)

L'objet de ce règlement est de permettre l'ajout d'unités de logement et le remplacement d'un stationnement intérieur par un stationnement en cour arrière.

02-008-1 Règlement modifiant le Règlement intérieur particulier concernant la fourniture d'électricité dans l'arrondissement Westmount (02-008)

L'objet de ce règlement est de déléguer au conseil d'arrondissement de Westmount le pouvoir de modifier le règlement 742 afin de hausser les tarifs d'électricité suite à une décision de la Régie de l'énergie accordant une hausse de ses tarifs à Hydro-Québec.

Les présents règlements entrent en vigueur en date de ce jour et sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est.

Montréal, le 30 mars 2005

La greffière de la Ville,
M^{re} Jacqueline Leduc

AVISÀ TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALLEMENT

1 - Inflammation des paupières.

2 - Tanière. - Vertèbre.

3 - Avec souplesse. - Xénon.

4 - Problème. - Ce qui fait saillie sur une surface.

5 - Poisson-lune.

6 - Faux amis. - Mode de fonctionnement d'une machine.

7 - Potage. - Trou mural.

8 - Araignée. - Employons.

9 - Situation conforme à la loi.

10 - Espar horizontal (Mar.). - Bande de terre. - Rad.

11 - Affecté. - Plante potagère.

12 - Bois noir. - Arbre africain.

VERTICALEMENT

1 - Membre de la caste sacerdotale hindoue. - Largement ouverte.

2 - Unité fondamentale de l'armée romaine.

- Balle dont on

charge une arme à feu.

3 - Invocation au Saint-Esprit. - Change-ment de peau.

4 - Dieu. - Astre.

5 - Passé. - Tête de sanglier. - Cérium.

6 - Casque en fer. - Milieu des voliers.

7 - Renommer. - Elytre.

8 - Noyau de la Terre. - Laitue de mer.

9 - Païpe. - Gorges.

10 - Ancien conjoint. - Petite pièce de bois employée pour dissimuler une fente accidentelle.

11 - Neuf. - Occasionner.

12 - Mousse. - Couple.

Solution d'hier

1383

A G O R A

Privé, public: une invitation au dialogue

*Nous faisons le plus beau métier du monde,
nous aidons des jeunes à apprendre!*

MARIO ASSELIN

Directeur général de l'Institut Saint-Joseph,
une école privée de la région de Québec

Le 10 mars dernier, le Regroupement pour la défense et la promotion de l'école publique a choisi une approche énergique et médiatique dans sa quête légitime de «donner à l'école publique les moyens de faire mieux», pour reprendre sa propre expression. En d'autres mots, les établissements du réseau scolaire privé empêchent l'école publique de bien s'acquiescer de sa mission.

Je prends part à la gestion d'un établissement privé (on devrait peut-être dire «semi-privé», ce serait plus exact) depuis 22 ans. J'ai œuvré en compagnie de mes confrères du public dans beaucoup de dossiers, dont quelques années à titre de directeur d'une des écoles ciblées par le ministère de l'Éducation pour l'implantation de la nouvelle réforme du programme.

Je ne peux pas croire que la recherche de solutions pour améliorer l'éducation au Québec passe par l'écrasement systématique des choix de parents de plus de 100 000 élèves qui fréquentent les écoles privées du primaire et du secondaire. Je choisis donc le même terrain (celui des médias) pour lancer une simple invitation dans la mesure où je suis persuadé que nous avons mieux à faire que de nous affronter par le biais du calcul des supposées économies à faire.

En ce moment, je me sens comme le petit frère qui semble avoir réussi dans la vie et à qui on demande de s'effacer pour que le grand puisse s'épanouir à la hauteur de ses ambitions. Je vous propose de relancer la discussion sous un angle nouveau: le dialogue!

Nos jeunes se ressemblent

Je crois vraiment que nous gagnerions à nous fr-

quenter un peu plus, mes amis du public. Nous avons beaucoup de choses à apprendre de vous, et je crois aussi que certaines de nos manières de faire pourraient vous intéresser. Chaque fois que je participe à des groupes de travail avec des officiers du réseau public, je m'émerveille de ce que nous découvrons à échanger ensemble, pour le plus grand bénéfice des jeunes qui fréquentent nos institutions.

Certes, il m'arrive de ressentir un malaise au départ quand je me présente... Je suis «un méchant» du privé! Mais souvent, après quelques minutes, nous oublions cette étiquette qui nous empêche de nous voir avant tout comme des personnes, et nous nous mettons au travail en nommant nos tâches communes et les immenses défis de «faire l'école en 2005!»

Nous comprenons à ce moment-là que nos jeunes se ressemblent. Certains en arrachent, d'autres sont gourmands et exigent beaucoup; plusieurs ne demandent qu'à apprendre de la vie et, au demeurant, forment la grande majorité des élèves à qui nous avons à rendre service.

Je ne veux pas escamoter les défis particuliers que vous relevez, gens des organisations membres du regroupement. Ces problématiques sautent aux yeux: vos ententes régissant les conditions de travail du personnel sont rigides, ce qu'on appelle l'école montréalaise commande des interventions très particulières, l'intégration parfois «sauvage» de certaines clientèles ne vous rend pas la vie facile et il est difficile de maintenir à bouts de bras les petites écoles de village.

De notre côté, la situation de nos pensionnats inquiète, nos écoles EHDAA sont à bout de souffle, notre personnel doit composer avec des nombres très élevés d'élèves par classe (beaucoup plus élevés que vous ne le croyez) et, de plus, nous ne pouvons bien souvent offrir des conditions de travail aussi intéressantes sur le plan financier que les vôtres.

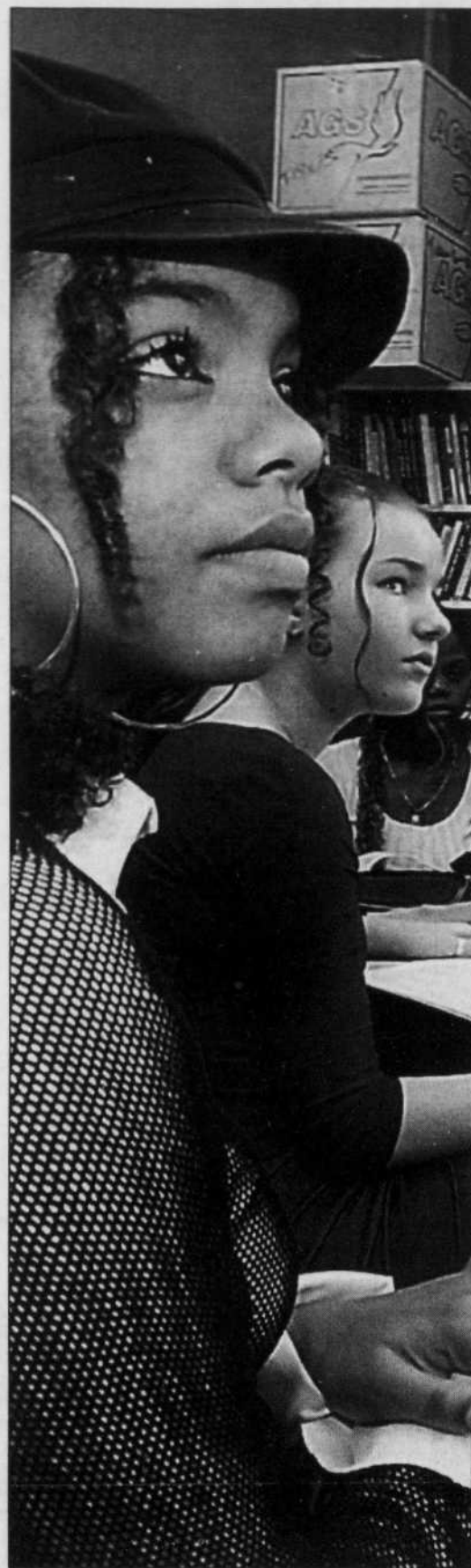
Ensemble, il me semble que nous avons en commun de manquer gravement de ressources pour l'entretien et la réfection de nos immeubles. Les services éducatifs de qualité que nous tentons de rendre reposent sur les épaules d'enseignants et d'éducateurs qui ont des tâches beaucoup trop lourdes dans le contexte de la réforme actuelle. Et je ne parle pas de la reconnaissance de la profession; cadres scolaires et enseignants «vont au bâton» tous les jours sans le filet protecteur du soutien parental. Je généralise un peu, je sais...

Un débat qui ne mènera nulle part

N'aurions-nous pas davantage à nous asseoir plus souvent autour de la même table? Ne trouvez-vous pas que ces démarches autour de la pertinence de subventionner l'enseignement privé sont un débat qui ne nous mènera nulle part? Ne pensez-vous pas que la maladresse du gouvernement sur la question du financement à 100 % des écoles juives est un «mauvais courant» pour espérer construire des solidarités entre nous?

Le dialogue entre tous les intervenants du monde scolaire est essentiel aux visées de réussite que chaque enfant du Québec a le droit d'espérer. Nous prenons trop de place à certains endroits? La question de la sélection des élèves dans certains établissements vous irrite? Vous trouvez que certaines ressources ou expertises pourraient être partagées? Pourquoi ne pas aborder de front toutes ces questions? Nous aussi trouvons que les «palmarès» n'ont pas leur place quand vient le temps d'évaluer la qualité de nos services dans les écoles. Autant que vous, la réforme nous emballe sous plusieurs aspects et nous embête parfois sur d'autres.

Nous faisons le plus beau métier du monde: nous aidons des jeunes à apprendre! N'y aurait-il pas moyen de nous centrer un peu plus sur ça, ensemble, autour de la même table?



Vers un problème budgétaire aigu

MATHIEU LABERGE

Diplômé en science économique
à l'Université de Montréal
et candidat à la maîtrise
en économie à l'université
de Nottingham (Royaume-Uni)

La proposition de cesser tout financement public aux écoles privées ne vise qu'à maintenir artificiellement en vie des institutions dont le rendement laisse à désirer, faute d'incitatifs à faire mieux. Cette proposition est d'autant plus surprenante qu'elle provient de gens informés de la condition des réseaux d'enseignement au Québec. Que le Regroupement pour la défense et la promotion de l'école publique omette certains arguments en faveur du financement des écoles privées, passe toujours, mais qu'il désinforme et base son intervention sur des chiffres mal avisés est inacceptable.

En se basant uniquement sur le cas ontarien, l'hypothèse selon laquelle seulement 50 % des élèves du réseau privé se dirigeraient vers le réseau public advenant une abolition complète des subventions aux écoles privées est douteuse, voire irréaliste. Le gouvernement finance actuellement 60 % du coût des études des élèves du réseau privé comparativement à 100 % pour les élèves du réseau public. S'ils étaient plus nombreux que prévu à faire ce transfert, le manque à gagner se transformerait très rapidement en problème budgétaire aigu pour le gouvernement puisqu'il aurait maintenant à financer ces étudiants à 100 %. Face à une maigre marge de manœuvre anticipée de 75 millions de dollars, l'hypothèse du regroupement ne tient pas la route.

D'autre part, on omet de mentionner que le réseau d'écoles privées a été à l'origine de plusieurs innovations pédagogiques qui ont par la suite été reprises par l'ensemble des écoles publiques. Par exemple, les programmes spécialisés en arts, en sports ou autres qui pullulent maintenant dans les écoles publiques étaient l'apanage des institutions privées il n'y a pas si longtemps. Les écoles privées, qui se concurrencent entre elles, sont portées à développer de nouvelles façons de faire. Je crois que



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le réseau d'écoles privées a été à l'origine de plusieurs innovations pédagogiques qui ont par la suite été reprises par l'ensemble des écoles publiques.

cette solution est aussi porteuse pour le réseau public.

Briser le monopole

À l'heure actuelle, le gouvernement du Québec garantit aux écoles publiques une clientèle captive en les jumelant aux élèves sur une base territoriale. On ne saurait mieux décourager la créativité et l'innovation qu'en accordant un monopole aux institutions scolaires. Loin d'un problème de financement, le problème des écoles de quartier est un problème d'incitation à l'évolution.

La solution appropriée consisterait à permettre aux élèves de fréquenter l'école de leur choix, peu importe leur lieu de résidence, tout en maintenant un financement par habitant des institutions primaires et secondaires. Le gouvernement pourrait même faciliter encore davantage le transport des élèves, question de garantir un véritable choix. Ce faisant, on inciterait les écoles à développer de nouveaux services et à offrir de nouveaux programmes, répondant mieux à la demande des élèves et de leurs parents, afin d'acquiescer au plus grand nombre d'élèves. Les institutions moins performantes n'auraient d'autre choix que de s'adapter ou de fermer.

À terme, il y aurait probablement moins d'institutions scolaires au Québec, mais elles seraient plus performantes, répondraient mieux aux besoins du marché et affron-

raient mieux le réseau privé.

Le gouvernement britannique de Tony Blair a adopté cette attitude face aux institutions moins performantes. Depuis 2000, seulement une douzaine d'institutions ont été fermées, les autres ayant réussi à s'adapter. Au cours des cinq prochaines années, les 200 écoles les moins performantes du Royaume-Uni seront fermées ou transformées en «académies municipales» bénéficiant d'un financement conjoint du gouvernement et de l'entreprise privée.

Parallèlement, les institutions les plus populaires bénéficieront de mesures accélérées pour soutenir leur développement immobilier et leur permettre d'engager suffisamment d'employés.

La Fédération des commissions scolaires du Québec, membre influent du regroupement, proposait au printemps 2004 d'abolir les cégeps afin de réinvestir dans les écoles primaires et secondaires. Son initiative de l'époque ayant visiblement fait long feu, elle propose maintenant d'asservir le réseau des écoles privées.

Il est toujours plus facile de retenir l'argent des autres et les économies de bouts de chandelles que de se remettre en question. Néanmoins, les expériences internationales nous démontrent que d'autres façons de faire sont possibles tout en respectant un cadre financier aussi serré que celui du gouvernement du Québec.

La mise à sac des institutions privées

ALEXANDRE LAMOUREUX

Candidat à la maîtrise en ingénierie
à l'université McGill

Il fallait s'y attendre: la croisade de la nouvelle gauche contre toute institution privée résistante à la collectivisation s'étend maintenant au secteur de l'éducation. Évidemment, les fantassins habituels mènent cette nouvelle charge: groupes syndicaux, membres de la fonction publique et militants progressistes. Selon ces groupes, le financement partiel des écoles privées à 60 % par le gouvernement, apparemment injuste, doit cesser le plus rapidement possible afin d'améliorer le système public.

Toutefois, le véritable objectif, à peine voilé, consiste à asphyxier le système privé ainsi que sa tradition d'excellence et de discipline, malheureusement de plus en plus absente du système public.

La coalition souhaiterait améliorer la condition du système public en coupant les fonds gouvernementaux alloués à l'école privée. Évidemment, ces coupes, qui rendraient l'école privée quasi inaccessible, entraîneraient une forte migration des élèves vers le réseau public, diminuant ainsi l'économie totale évaluée à 75 millions.

Cette dernière statistique, qui circule trop souvent dans les médias, a été obtenue de façon boiteuse en supposant que le taux de fréquentation du privé chuterait afin de rejoindre simplement celui de l'Ontario. L'analyse ne tient aucunement compte des effets de l'important fardeau fiscal qui asphyxie les jeunes familles québécoises, inexistant en Ontario. Les différences culturelles entre les deux provinces y sont aussi laissées pour compte.

De plus, la coalition invoque les éventuels bienfaits d'une forte migration d'élèves performants du privé vers le public, comme si l'excellence ne dépendait aucunement du lieu d'instruction et des valeurs présentes lors de la formation de l'enfant.

En inspectant avec méfiance l'analyse discutée de cette coalition, il est parfaitement normal de remettre en question ses véritables motifs. Veut-elle améliorer le secteur public ou rendre l'école privée inaccessible?

Subventionner le privé: une injustice?

Tout d'abord, il serait souhaitable de rappeler à ces militants ce qu'ils ont délibérément choisi d'oublier: les parents qui ont recours au privé paient les mêmes taxes sans toutefois pouvoir bénéficier pleinement de leur contribution. En effet, l'instruction de leur enfant n'est financée qu'à 60 % par l'État, et ils doivent de plus verser des frais additionnels à l'institution privée. Il devient alors difficile, voire malhonnête, de qualifier d'injustes les subventions au réseau privé.

Depuis plusieurs années, l'école publique subit de profondes transformations inquiétantes. Des «experts» en pédagogie tentent de réviser les méthodes d'apprentissage et les valeurs véhiculées en

classe. Les effets de cette réforme, trop souvent négatifs, deviennent de plus en plus tangibles. Dans de nombreuses institutions publiques, la qualité du français décline de façon alarmante, la bienséance en classe disparaît simultanément avec l'autorité et on tente de purger toute compétition entre les élèves par souci d'égalitarisme.

Plusieurs parents s'inquiètent du manque de discipline dans certaines écoles publiques. D'autres, simplement croyants, souhaitent confier leurs enfants à une institution religieuse encore épargnée par l'inquisition laïque qui sévit actuellement dans le système public. Le réseau privé offre aussi des programmes qui accentuent la pratique de plusieurs activités sportives et culturelles.

En d'autres mots, ce réseau offre avant tout au parent un meilleur contrôle sur l'instruction de son enfant en échange d'une contribution financière accrue. C'est cette liberté de choix et d'action qui dérange ces élites de la nouvelle gauche. L'école privée permet ainsi aux parents de fuir la nouvelle culture pédagogique s'inspirant de valeurs égalitaires malsaines qui, malheureusement, contaminent de plus en plus le réseau public. Couper les subventions au privé afin d'affamer la résistance, voilà le véritable objectif.

Préserver les bastions des valeurs traditionnelles

C'est bien connu, l'école privée transgresse plusieurs dogmes socialistes (ou «progressistes», comme on le dit selon l'euphémisme contemporain). Le premier affront consisterait à sélectionner ses candidats en fonction de l'excellence de leur dossier scolaire, méthode peu populaire auprès des apôtres de l'école égalitaire.

Ensuite, l'école privée exclurait intentionnellement et systématiquement les membres d'une certaine classe sociale. Ces accusations fallacieuses ne prennent pas en compte les efforts de nombreux parents au revenu limité qui se sacrifient néanmoins afin d'offrir l'instruction privée à leurs enfants.

Pour d'autres intégristes du service public, l'État ne devrait en aucun cas financer un réseau qui échappe partiellement à son emprise. Après tout, ne faut-il pas combattre l'étrange influence parentale qui nargue depuis trop longtemps déjà le contrôle gouvernemental de l'éducation?

Le réseau privé pêche en encourageant l'effort, la compétitivité et le dépassement chez ses membres. Puisque le monde réel fonctionne avec ces mêmes valeurs, y a-t-il une autre méthode acceptable d'instruire et d'éduquer les futures générations? Peut-on blâmer les parents qui souhaitent obtenir plus de contrôle sur l'éducation de leurs enfants? En réalité, cette coalition n'est pas motivée par une quelconque quête d'équilibre et de justice mais vise plutôt l'éradication d'un système transmettant des valeurs tant détestées par la gauche moderne: l'effort, le mérite, la discipline et l'excellence.

AGORA



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Québec doit mettre fin au financement public des écoles privées

Déclaration du Regroupement pour la défense et la promotion de l'école publique

C'est un moment historique! Pour la première fois, des partenaires majeurs du réseau public d'éducation (parents, personnel enseignant, professionnel et de soutien, gestionnaires, commissaires) unissent leur voix et demandent au gouvernement et au ministre de l'Éducation de mettre fin aux subventions des écoles privées et de réinvestir ces sommes dans notre système public d'éducation. [...]

L'école publique a permis au Québec de progresser rapidement sur la voie de la scolarisation. Il suffit de comparer la situation actuelle à celle qui prévalait au début des années 60 pour nous en convaincre. Le Québec affiche aujourd'hui des résultats qui n'ont rien à envier aux autres pays développés. Nous en sommes extrêmement fiers.

Mais nous sommes aussi conscients que l'école publique doit faire mieux. Elle doit assurer la réussite scolaire du plus grand nombre d'élèves possible, jeunes et adultes, mieux soutenir les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, favoriser une meilleure intégration à la société québécoise et offrir une formation professionnelle accessible au plus grand nombre afin de développer une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée. Malheureusement, les moyens consentis ne sont pas à la hauteur de ces exigences.

Nous sommes convaincus qu'il y a urgence: il faut améliorer le financement de l'école publique. Nous croyons également qu'il est injuste que l'État finance généreusement, en parallèle, un réseau d'écoles privées qui n'a pas les mêmes obligations que le réseau public et dont certaines pratiques de sélection des élèves vont même dans le sens contraire des politiques officielles du ministère de l'Éducation.

Nous demandons au gouvernement de remettre à l'ordre du jour de la réforme de l'éducation le premier chantier prioritaire proposé par la Commission des États généraux sur l'éducation, qui visait à «remettre l'école sur ses rails en matière d'égalité des chances». La commission proposait notamment de réduire progressivement

le financement public de l'enseignement privé et de procéder à une intégration au réseau public.

Nous reprenons cette orientation à notre compte et proposons une démarche pour y arriver.

Revoir le financement

Les faits sont connus. En 2004-05, l'État versait quelque 375 millions de dollars en subventions aux écoles privées du préscolaire, du primaire et du secondaire. L'effectif du privé a augmenté de 10,6 % entre 1997-98 et 2003-04. Au secondaire, sa proportion est supérieure à ce qu'elle était au moment de la réforme qui a accompagné la Révolution tranquille. Cela s'explique principalement par le fait que l'enseignement privé est financé à hauteur de 60 % de la subvention versée pour les élèves du public. En plus de subventionner de façon importante le réseau privé, le gouvernement du Québec va jusqu'à financer le transport scolaire pour une bonne partie de la clientèle de ce réseau. Ainsi, ce sont plus de 30 000 élèves fréquentant l'école privée qui profitent du transport subventionné.

Dans le contexte d'une décroissance de l'effectif scolaire, l'éducation publique sera difficilement en mesure de maintenir l'ensemble des services qu'elle offre, non seulement en région mais aussi dans

les villes centres. Par ailleurs, l'organisation d'un enseignement privé sur une base ethno-religieuse n'est pas favorable à l'intégration largement souhaitée et encourage plutôt une certaine ghettoïsation. De plus, l'ampleur de la sélection scolaire et sociale exercée par l'école privée, particulièrement au secondaire, rend beaucoup plus difficile la mise en œuvre de politiques éducatives dans le réseau public et contribue à un accroissement de l'inégalité des chances.

En nous basant sur les chiffres mis en avant par la Fédération des commissions scolaires du Québec, nous sommes convaincus que l'arrêt du financement public de l'enseignement privé permettrait de dégager un montant de l'ordre de 75 millions de dollars qui pourrait être réinvesti dans le réseau public. Ce calcul est basé sur l'hypothèse fort plausible selon laquelle la moitié des élèves actuels continuerait de fréquenter l'école privée. L'autre moitié, quelque 50 000 élèves, serait rapatriée dans les écoles de quartier, permettant ainsi le transfert de plus de 300 millions de dollars versés au réseau d'écoles privées vers celui des écoles publiques.

Outre ces importantes considérations quantitatives, le retour de ces élèves dans le réseau public, des élèves formés en grande partie dans les écoles primaires publiques et sélectionnés par le réseau privé, aura un impact qualitatif certain, tant au point de vue de la stimulation et de l'émulation entre les élèves qu'à celui de l'égalité des chances de réussite. En effet, une grande quantité d'études pédagogiques démontrent que l'intégration d'élèves plus performants dans une classe profitera directement aux élèves éprouvant plus de difficultés sans que les premiers perdent au change de la réussite.

Certes, les parents ont le droit de choisir l'école répondant à leurs aspirations. Cependant, comme l'État et de le dépanner d'une mission essentielle comme l'éducation, les parents qui choisiraient l'école privée devraient en assumer pleinement les coûts. Avec les

moyens financiers dont le Québec dispose, il est légitime de demander que l'État se recentre sur ses missions premières.

Une proposition pour améliorer l'école publique

Pour ces raisons, le Regroupement pour la défense et la promotion de l'éducation publique propose:

- un réinvestissement immédiat dans le réseau public d'éducation qui cible en priorité les services aux élèves;
- un moratoire immédiat sur tout nouvel agrément aux fins de subventions et sur tout élargissement des autorisations déjà accordées aux établissements privés;
- une abolition, à terme, du financement public de l'école privée;
- une réduction progressive du financement public afin de permettre aux établissements privés de s'adapter à cette nouvelle situation;
- la négociation, avec les administrations appropriées du secteur public, d'une entente de transfert des élèves et du personnel pour les établissements qui le souhaiteraient;
- la négociation d'une entente-cadre contenant des mesures pour le personnel des établissements privés qui pourrait être touché par une réduction de l'effectif ou une fermeture conséquente à la réduction du financement public. [...]

Membres du Regroupement: Alliance des professeurs et professeurs de Montréal (CSQ), Association des cadres scolaires du Québec, Association des directeurs généraux de commissions scolaires, Association montréalaise des directions d'établissement scolaire, Association québécoise du personnel de direction des écoles, Centrale des syndicats du Québec, Commission scolaire de Montréal, Fédération des comités de parents, Fédération des commissions scolaires du Québec, Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement, Fédération des syndicats de l'enseignement (CSQ).

Pour en finir avec la prétendue supériorité du privé

ANTOINE BABY
Sociologue et chercheur en éducation

On a beau dire et beau faire, les effectifs de l'école privée sont en croissance et, conséquemment, les effectifs de l'école publique sont en décroissance. Cette tendance est encore plus accentuée au secondaire qu'au primaire. Cela est dû dans une large mesure à l'effet de miroir aux alouettes des palmarès de toute sorte, qui n'en finissent plus de faire scintiller en trompe-l'œil les présumées vertus de l'enseignement privé.

Parallèlement, l'école publique perd de plus en plus de son pouvoir d'attraction, si elle en eut jamais, mais on n'arrivera jamais à redorer suffisamment son image pour renverser la tendance tant qu'on n'aura pas sérieusement retouché l'image déformée de la prétendue excellence du privé. [...]

Qui sont les élèves?

Si l'enseignement privé trône au sommet des palmarès de pacotille, si ses élèves connaissent plus de succès aux épreuves

uniques que ceux de l'enseignement public, cela tient à un ensemble de facteurs qui n'ont aucun lien de cause à effet avec l'école elle-même. En effet, la preuve n'est pas faite que ce que le jargon du métier appelle l'«effet école» y soit pour quelque chose dans les succès des élèves du privé. Tout invite à croire au contraire que ces succès s'expliquent d'abord et avant tout par les antécédents familiaux de ces élèves et que ces succès sont en réalité ceux des enfants qui fréquentent cette école et non ceux de l'école en tant que telle.

Mais qui sont donc les élèves de l'enseignement privé? Ce sont d'abord des élèves qui ont subi avec succès les épreuves de l'admission. À l'entrée, on ne prend que les plus forts. En cours de route, on ne garde que les plus forts des plus forts, avec des taux d'élimination souvent faramineux. Se soustrayant impunément aux contraintes de la loi de fréquentation scolaire obligatoire, l'école privée met à la porte aux moins performants, à la moindre incompétence. On ne garde alors que les meilleurs à tous égards, et il ne reste en fin de compte que la crème de la crème.

Ces élèves d'élite, comme on dit «des troupes d'élite», viennent généralement des familles dont les parents sont plus instruits et davantage convaincus de la valeur et de l'importance de l'instruction et de l'éducation scolaire que la moyenne des familles. Qui plus est, ce sont des familles qui ont plus que les autres les moyens de mettre à la disposition de leurs enfants un environnement intellectuel et culturel qui ne peut qu'améliorer leurs résultats scolaires.

Ces élèves profitent à la maison d'un appui et d'un renforcement incontestablement supérieurs à ceux dont peuvent profiter les élèves du public et en particulier les enfants de milieux défavorisés. Il suffit pour s'en convaincre de fréquenter quelque peu ces écoles pour constater rapidement que ce que les enseignants déplorent le plus vivement, c'est de ne pas pouvoir compter sur le soutien des familles aux travaux et aux préoccupations scolaires de leurs élèves. En effet, ces familles sont généralement enchaînées dans un *primo vivere* qui les empêche de valoriser les études et la vie intellectuelle autant que les familles plus aisées et les parents plus instruits.

Comment s'étonner?

Au moyen de la triple sélection, l'enseignement privé se constitue ainsi des cohortes de

vedettes qui lui feront une gloire et une réputation non méritées. Il sélectionne en effet:

- selon le rendement et les «scapititudes» à l'admission;
- selon le rendement et le comportement en cours de route, sans égard à l'obligation scolaire;
- selon la fortune des parents et leur capacité de créer un climat familial stimulant.

Dans ces conditions, faut-il s'étonner que les élèves du privé réussissent mieux que ceux de l'école publique? Y a-t-il vraiment quelque chose qui autorise l'école privée à se péter les bretelles d'aise et de satisfaction et à faire ensuite croire

aux parents qu'elle donne un meilleur enseignement que l'école publique? Il s'agit là de prétentions futiles, voire d'une imposture.

Les succès des élèves du privé représentent tout au plus ce que les écrits de langue anglaise sur ces questions appellent une *self-fulfilling prophecy*, c'est-à-dire une prédiction qui se réalise nécessairement étant donné ses prémisses. Bref, il s'agit d'une prédiction qui n'en est pas une puisque prédire, c'est

annoncer comme devant être ou devant se produire un événement qui n'a pas une forte probabilité de le faire.

Je mettrais bien plus que ma chemise en jeu à affirmer que, dans ces conditions, les plus forts à l'admission seront aussi les plus forts à la sortie, surtout si on m'assure qu'on éliminera ceux qui flanchent en cours de route. Ces succès, on le voit bien, n'ont rien à voir avec la prétendue excellence de l'intervention pédagogique qui caractérise l'école privée.

Un pari

Personnellement, je crois que la meilleure façon d'en finir avec la prétendue supériorité de l'enseignement privé serait de le soumettre au défi de la fiabilité et de la solidarité. Dans cette perspective, ne seraient subventionnés que les établissements qui accepteraient de se soumettre aux mêmes contraintes et aux mêmes obligations que les établissements publics.

Tout établissement privé qui voudrait être agréé aux fins des subventions du ministère de l'Éducation devrait donc:

- cesser de sélectionner à l'admission;
- assumer au prorata de ses effectifs sa part des catégories d'élèves requérant plus de ressources, soit les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (les fameux EHDA), les élèves en formation professionnelle et les élèves en milieux défavorisés;
- honorer l'obligation de fréquentation scolaire obligatoire comme l'école publique doit le faire. Ceci signifie par exemple ne pas mettre à la porte avant 16 ans un élève au seul motif de l'échec scolaire.

Le pari que je fais ainsi à quelque chose de machiavélique, j'en conviens. Soumise aux mêmes obligations et aux mêmes contraintes collectives que l'enseignement public, l'école privée connaîtrait les mêmes succès, ni plus ni moins.

J'éprouve déjà une jouissance indicible à l'idée de contempler les palmarès quelques années après la mise en œuvre de telles mesures. Exit, la prétendue supériorité! Écrasée sous le poids de sa juste contribution au bien commun, l'école privée aurait assurément perdu de sa superbe. Elle aurait aussi perdu tout son *sex appeal* en trompe-l'œil auprès des parents, qui cesseraient alors de la préférer. Elle mourrait ainsi de sa belle mort ou ne survivrait que pour ceux qui ont les moyens de se la payer.

CQFD.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les parents qui choisissent l'école privée devraient en assumer pleinement les coûts.

LES SPORTS

BASEBALL

Andres Galarraga annonce sa retraite après avoir frappé 399 circuits

New York — Andres Galarraga, un ancienne vedette des Expos, a annoncé sa retraite hier après avoir connu un camp d'entraînement difficile. Il se sera donc arrêté à 399 circuits en carrière.

Le joueur de premier but de 43 ans avait signé un contrat des ligues mineures avec les Mets de New York après avoir réussi l'an dernier un deuxième retour au jeu fructueux à la suite d'une bataille contre le cancer. Il frappait pour une moyenne de .235 en 17 matchs de la Ligue des pamplemousses au cours desquels il a cogné trois circuits. Le «Gros Chat» n'aurait probablement pas fait partie de la liste des 25 joueurs retenus pour entreprendre la saison. «C'est une triste journée mais je pense vraiment que le moment était venu de partir», a déclaré Galarraga dans un communiqué. «Je ne jouais pas à la hauteur des attentes que je me suis fixées depuis le début de ma carrière, et je voulais quitter de moi-même.»

Galarraga a fait partie de l'équipe d'étoiles cinq fois en 19 ans de carrière et son brio défensif lui a

valu deux gants dorés. Après avoir fait ses débuts à Montréal en 1985, il a joué à St. Louis, au Colorado, au Texas, à Atlanta, à San Francisco et à Anaheim, conservant une moyenne à vie de .288.

Il a gagné un championnat des frappeurs avec les Rockies quand il a conservé une moyenne de .370 en 1993 et a mené la Ligue nationale avec 47 circuits et 150 points produits trois ans plus tard.

Après avoir raté toute la saison 1999, il est revenu frapper pour une moyenne de .302, claquer 28 circuits et produire 100 points avec les Braves d'Atlanta en 2000.

Le cancer est réapparu et il a été opéré en novembre 2003 avant de subir une transplantation de cellule souche en février 2004.

Il a frappé son 399^e et dernier circuit pour les Angels en septembre dernier et il aurait aimé atteindre le plateau des 400 avec les Mets.

Associated Press

HOCKEY

Yzerman n'ira pas au championnat du monde

Vincent Lecavalier n'a pas encore pris sa décision

PIERRE LEBRUN

Toronto — Vincent Lecavalier n'est pas certain de sa participation au championnat du monde, toujours ennuyé par une blessure à un genou, tandis que le vétéran Steve Yzerman a fait savoir qu'il n'ira pas en Autriche.

Le capitaine des Red Wings de Detroit a eu des discussions avec les dirigeants de l'équipe canadienne mais il en est arrivé à la conclusion qu'il ne pourrait retrouver une forme physique suffisante après avoir été inactif cette saison.

L'attaquant de 39 ans avait dû se retirer du tournoi de la Coupe du monde disputé l'été dernier alors qu'il se remettait d'une grave blessure à un œil subie durant les séries de la coupe Stanley.

Mario Lemieux, Joe Sakic et Jarome Iginla sont au nombre des autres attaquants vedettes de la Ligue nationale qui ont refusé l'invitation du directeur général Steve Tambellini, tandis que Martin St-Louis, champion compteur et gagnant du trophée Hart, demeure un cas très douteux puisqu'il est déjà rentré d'Europe prématurément pour être auprès de son épouse qui attend un deuxième enfant au début de mai et connaît

une grossesse difficile. La présence de Brad Richards, coéquipier de Lecavalier et St-Louis chez le Lightning de Tampa Bay, qui se remet d'une opération à l'abdomen, est aussi très incertaine.

Lecavalier, voté le joueur par excellence du dernier tournoi de la Coupe du monde, a enduré son problème de genou avec le AK Bars Kazan en Russie, mais il pourrait avoir besoin d'une intervention chirurgicale mineure. Si c'est le cas, il ne sera pas du championnat du monde qui sera présenté du 30 avril au 15 mai à Innsbruck et Vienne.

Pour le moment, on croit savoir que les gardiens Martin Brodeur et Roberto Luongo, les défenseurs Ed Jovanovski, Scott Hannan, Wade Redden et Robyn Regehr, de même que les attaquants Joe Thornton, Dany Heatley, Kris Draper, Shane Doan, Simon Gagné et Ryan Smyth ont tous confirmé leur participation après avoir fait partie de l'équipe de la Coupe du monde. Et on s'attend à ce que les défenseurs Sheldon Souray, Chris Phillips et Nick Schultz ainsi que les attaquants Daniel Brière, Brendan Morrison et Shawn Horcoff reçoivent une invitation.

Presse canadienne

Omnium de tennis de Nasdaq

Maria Sharapova tient tête à Justine Henin-Hardenne en quarts de finale

Key Biscayne, Floride — La Russe Maria Sharapova a entrepris le match en force et a terminé en beauté alors que la Belge Justine Henin-Hardenne a paru rouillée, même si elle s'est bien bagarrée.

Henin-Hardenne, qui en est à son premier tournoi en sept mois, a remonté vaillamment la pente, mais a finalement perdu 6-1, 6-7 (6), 6-2 face à Sharapova dans les quarts de finale de l'Omnium de Nasdaq de tennis hier.

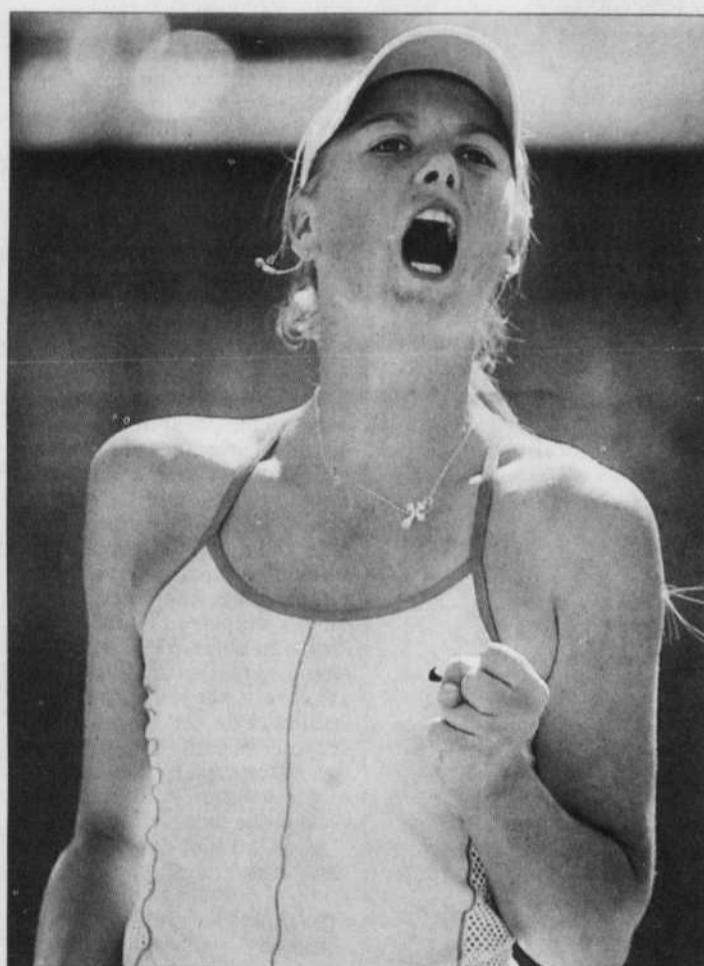
Sharapova, classée deuxième, a obtenu trois points de match au deuxième set sans pouvoir porter le coup de grâce. Ce n'est qu'une heure plus tard que son coup de revers a mis fin au match.

Dans une rencontre opposant deux Espagnols, David Ferrer a atteint les quarts de finale en disputant de Juan Carlos Ferrero 6-7 (7), 6-3, 7-5. Il a fallu aux Espagnols une heure et 51 minutes pour mettre fin à la rencontre, le plus long match du tournoi jusqu'à présent.

Le Slovaque Dominik Hrbaty, qui avait causé la surprise en battant Marat Safin en troisième ronde, a éliminé le Français de 18 ans Gael Monfils 6-3, 6-3.

Henin-Hardenne, qui compte déjà trois victoires en tournois majeurs, revient au jeu après une infection et une blessure au genou. Elle a raté plusieurs coups, notamment du revers.

Sharapova a par ailleurs exécuté de bons placements le long des lignes, mais au deuxième set quand la marque était de 5-4, la Belge a sauvé trois points de match et Sharapova a finalement commis une double faute pour perdre la partie.



Maria Sharapova l'a échappé belle hier dans son match contre la Belge Justine Henin-Hardenne.

Mais Sharapova a rapidement repris du poil de la bête dans le dernier set, prenant une avance de 3-0 pour l'emporter facilement contre la Belge qui manquait d'énergie.

Associated Press

La LNH veut proposer une solution pour améliorer le jeu: des filets plus grands!

La Ligue nationale a développé deux prototypes de filets plus grands qui seront présentés à la réunion des directeurs généraux, les 8 et 9 avril à Detroit, afin de trouver des façons d'améliorer le spectacle.

Le vice-président de la LNH, Colin Campbell, a indiqué au magazine Hockey News qu'un des modèles conserve une base de six pieds à ras de glace mais va en s'élargissant vers le haut et que le deuxième filet a deux pouces de plus partout, en hauteur et en largeur.

Campbell a ajouté que ces filets pourraient même être testés dans la ECHL d'ici la fin de la sai-

son régulière le 9 avril. Les filets ont présentement six pieds de largeur et quatre pieds de hauteur.

«Lorsqu'on discutait de changer l'équipement des gardiens ces dernières années, deux entraîneurs respectés, Roger Neilson et Jacques Demers, m'ont demandé pourquoi on n'agrandissait pas simplement les filets», a raconté Campbell à Hockey News.

«Le basketball a ses paniers de trois points qui récompensent les équipes prêtes à prendre des risques à l'attaque. Nous n'avons rien de tel. Allez-vous lancer de loin vers la fin d'un match en sachant que les chances de marquer sont très faibles?»

Non. Vous allez plutôt vous replier et jouer défensivement. Il nous faut trouver une façon de récompenser les équipes qui prennent des risques et encourager les entraîneurs à promouvoir un style plus offensif.»

Campbell a ajouté qu'à cause du lock-out, d'autres aspects du jeu ont été injustement critiqués, mais a reconnu qu'avec tout ce temps à sa disposition, la LNH a eu l'occasion de réfléchir à des façons de rendre le jeu plus attrayant. Agrandir le filet n'est qu'une suggestion parmi d'autres.

Presse canadienne

EN BREF

Trois joueurs des Panthers ont eu des prescriptions pour stéroïdes

Charlotte, Caroline du Nord — Trois joueurs des Panthers de la Caroline ont eu droit à des prescriptions pour stéroïdes d'un médecin de la Caroline du Sud faisant présentement l'objet d'une enquête des autorités fédérales américaines. C'est 60 minutes qui a révélé l'affaire et dans un communiqué transmis hier, l'émission de nouvelles de CBS indique que Todd Sauerbrun, Jeff Mitchell et Todd Steussie ont eu des prescriptions pour une crème de testostérone remplie deux semaines avant leur participation au Super Bowl. En plus de cette crème, bannie par la NFL, Sauerbrun, un des meilleurs botteurs de dégagement au football américain, a aussi obtenu des seringues et du Stanozolol, une autre substance interdite par la ligue. Les prescriptions auraient été fournies par le docteur James Shortt. Mitchell, un centre, a eu sept prescriptions, tandis que Steussie, un joueur de ligne offensive maintenant avec les Buccaneers de Tampa Bay, a eu droit à 11 renouvellements sur une période de huit mois en 2004, selon ce que rapporte CBS. — AP

CYCLISME

Brochard remporte la classique Paris-Camembert

Lance Armstrong est 24^e

Vimoutiers, Orne — Le Français Laurent Brochard (Bouygues Telecom) a remporté hier pour la troisième fois la semi-classique cycliste Paris-Camembert, alors que l'Américain Lance Armstrong a fini à la 24^e place dans le peloton.



Lance Armstrong

confirmé qu'à 37 ans, il dispose de beaux restes.

Après 200 kilomètres de course disputée entre Magnanville et Vimoutiers, Brochard a fini détaché devant un peloton où figurait Armstrong, pour la quatrième fois présent sur cette épreuve qu'il apprê-

cie. Le Texan de 33 ans avait terminé deuxième de la course en 2000, 13^e en 2001 et 75^e en 2002. Armstrong se prépare actuellement pour tenter de décrocher cet été une septième victoire consécutive dans le Tour de France.

Pour son retour à la compétition dimanche dernier dans la Flèche brabançonne, Armstrong, qui ne s'était plus aligné en course depuis son abandon dans Paris-Nice au début du mois de mars en raison d'une angine, avait déjà fini dans le peloton.

Le leader de la formation Discovery Channel s'alignera dimanche dans le Tour des Flandres avec comme seul objectif d'aider à triompher son coéquipier George Hincapie.

Brochard a bouclé l'épreuve en quatre heures 45 minutes et 25 secondes. Il a devancé de sept secondes l'Australien Brett Lancaster, alors que l'autre Français Sandy Casar a pris la troisième place.

Associated Press

CONCOURS

LE DEVOIR

EN COLLABORATION AVEC

Varaplaya

TOURS

«NOUVEAU»

Barceló Marina Palace

PREMIUM

CUBANA

À GAGNER :
Un voyage pour deux personnes,
7 nuits tout inclus à l'Hôtel
Barceló Marina Palace à Varadero

WWW.VARAPLAYA.COM

LE DEVOIR

Retournez à : Concours Le Devoir & Tours Varaplaya, 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 29 avril 2005 à 10h.

Faites-nous parvenir les coupures de participation avant le 27 avril 2005 à 17h00. Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe.

Les fac-similés ne seront pas acceptés.

Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir. Valeur de 2 600 \$.

Nom :

Adresse : App. : Ville :

Code postal : Courriel :

Téléphone : (rés.) (bur.)

Question mathématique : (72 + 26) - 38 = Abonné(e) : Oui Non